



Document d'Information Tarifaire

Nom du prestataire de compte: Financière des Paiements Électroniques ("Nickel")

Intitulé du compte: Compte de paiement

Date: 08/01/2025

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans les Conditions Générales et Tarifaires.
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais
Services de compte généraux	
Tenue de compte	Total des frais annuels : 25EUR
Paiements (à l'exclusion des cartes)	

Versement d'espèces	3% du montant déposé Le premier dépôt à la souscription est gratuit Carte NICKEL METAL : gratuit
Virement en euros (cas d'un virement SEPA)	Gratuit
Virement SEPA Instantané	Gratuit
Domiciliation (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Domiciliation (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit

Cartes et espèces

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat)

- Carte NICKEL :
Gratuit
- Carte MY NICKEL :
10 EUR par 5 ans
- Carte NICKEL PREMIUM:
30 EUR par an
- Carte NICKEL METAL :
80 EUR par an

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la Zone Euro Étendue à Andorre, Monaco, Saint-Marin et la Cité du Vatican (la Zone Euro) à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

- Carte NICKEL : 1,50 EUR
- Carte MY NICKEL: 1,50 EUR
- Carte NICKEL PREMIUM : 1,50 EUR
- Carte NICKEL METAL: Gratuit

Retrait d'espèces (cas de retrait hors la Zone Euro Étendue à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

- Carte NICKEL : 2,50 EUR
- Carte MY NICKEL : 2,50 EUR
- Carte NICKEL PREMIUM : 1,50 EUR
- Carte NICKEL METAL : Gratuit

pour les DAB des réseaux Global Alliance/Global Network* : Exemption des commissions supplémentaires de l'établissement exploitant le DAB

Retrait d'espèces en Point de Vente Nickel	<ul style="list-style-type: none"> • Gratuit pour les trois premiers retraits par mois • 0,50 EUR par retrait, à compter du 4e retrait • Carte Nickel Metal : gratuit
Retrait d'espèces dans une autre devise	<p>Nickel ne prélève aucune commission de change. En revanche, la banque du commerçant étranger peut, dans certains cas, prélever une commission.</p> <p>Le taux de change appliqué est celui de MasterCard.</p>
Paiement par carte de biens et de prestations de services dans les commerces ou à distance	Gratuit à l'exception des paiements hors Zone Euro pour la carte Nickel ou My Nickel (1€ par opération de paiement)
Découverts et services connexes	
Facilité de découvert	Facilité de découvert non autorisée
Assurance compte	<p>Carte Nickel / My Nickel : ici</p> <p>Carte Nickel Premium/Metal : ici et ici</p>

**Global Alliance / Global Network : accord entre plusieurs banques mondiales sur leur réseau de distributeurs automatiques de billets à l'étranger*

***Les tarifs présentés sont ceux appliqués par FPE. Les établissements tiers peuvent parfois appliquer des frais de change ou commissions*

**ANNEXE – LISTE DES SERVICES LES PLUS
REPRÉSENTATIFS LIÉS À UN COMPTE DE PAIEMENT**

TERME	DÉFINITION
TENUE DE COMPTE	Le prestataire de compte gère le compte en euros utilisé par le client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement sur le compte du client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE CRÉDIT	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client. Le montant total correspondant aux opérations effectuées à l'aide de cette carte au cours d'une période convenue est prélevé intégralement ou partiellement sur le compte de paiement du client à une date convenue. Un contrat de crédit entre le prestataire et le client détermine si des intérêts seront facturés au client au titre du montant emprunté lorsqu'il s'agit d'une carte de crédit avec crédit renouvelable.
FOURNITURE D'UNE CARTE PREPAID	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client et qui permet de stocker de la monnaie électronique. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement du montant chargé sur la carte prepaid du client.
RETRAIT D'ESPÈCES EN EUROS (SEPA)	Le client retire des espèces à partir de son compte en euros.
RETRAIT D'ESPÈCES DANS UNE AUTRE DEVISE	Le client retire des espèces à partir de son compte dans une autre devise que l'euro.
VIREMENT EN EUROS (SEPA)	Le prestataire de compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, en euros dans la zone SEPA.
ORDRE PERMANENT EN EUROS (SEPA)	Le prestataire de compte effectue, sur instruction du client, des virements réguliers, d'un montant fixe, du compte du client vers un autre compte.
DOMICILIATION EN EUROS (SEPA)	Le client autorise quelqu'un d'autre (le bénéficiaire) à donner instruction au prestataire de compte de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Le prestataire de compte vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenue(s) entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier.

FACILITÉ DE DÉCOUVERT	Le prestataire de compte et le client conviennent à l'avance que le client peut aller en négatif lorsqu'il n'y a plus de liquidités sur le compte. Le contrat définit le montant maximal susceptible d'être emprunté et précise si des frais et des intérêts seront facturés au client.
ASSURANCE-COMPTE	Le prestataire de compte offre une assurance liée au compte du client.
EXTRAITS DE COMPTE	Le prestataire de compte fournit une information sur le solde et les transactions du compte du client.